

<b>Zeitschrift:</b>	Les cahiers des Musées de Môtiers
<b>Herausgeber:</b>	Musée Jean-Jacques Rousseau
<b>Band:</b>	- (1988)
<b>Heft:</b>	8
 <b>Artikel:</b>	La maison Rousseau et la maison des Mascarons des origines à nos jours
<b>Autor:</b>	Klauser, Eric-André
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1084299">https://doi.org/10.5169/seals-1084299</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le Petit Clos du fief du Grand Jacques de Planconne au XVI<sup>e</sup> siècle

Les plus anciennes traces connues du complexe immobilier que constituent la maison Rousseau (C), la maison des Mascarons (A et B) et leurs dépendances, se confondent avec celles du fief de "noble homme dit Grand Jaques de Planconat alias de Vaultravers" (1449) dont le nom subsiste à Môtiers grâce au toponyme "Clos Grand Jacques", une parcelle non bâtie de 6.607 m<sup>2</sup> située vis-à-vis des deux maisons précitées, en bordure orientale de la Grande-rue, et aussi grâce à la chapelle que ce vassal avait fondée au nord du temple local, dite également chapelle Girardier ou Boy de la Tour.

A l'origine, ce fief se prolongeait, à l'ouest, par le Petit Clos, jusqu'au lieudit "Sur les Terreaux" et englobait les fonds occupés plus tard par les maisons A, B et C. En 1462, à la mort du Grand Jacques de Planconne, disparu sans descendance mâle légitime, son fief retourna au comte de Neuchâtel Rodolphe de Hochberg ; le fils de celui-ci, Philippe, en fit don à François de Cholex, son écuyer. Les héritiers de ce dernier, avec le consentement de la comtesse Jeanne, le céderent en 1534 à Claude Baillod, capitaine, châtelain et receveur du Vautravers, et à Jean Merveilleux, conseiller d'Etat et secrétaire-interprète à l'ambassade de France à Soleure, pour la somme de 600 écus d'or.

Dès lors morcelé, le fief du Grand Jacques ne fut reconstitué en un seul tenant - ou peu s'en faut -, par successions ou achats, qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle quand le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, en 1787 et 1789, l'érigea, avec le domaine du Pré-Monsieur, en baronnie pour les mâles de la famille de Chambrier, le premier bénéficiaire ayant été Jean-Pierre de Chambrier (1731-1808), capitaine dans le régiment des Gardes suisses du Stathouder, puis colonel au service des Etats-Généraux ; le dit baron était le petit-fils de Pierre de Chambrier (1659-1744), trésorier général, conseiller d'Etat et président du tribunal des Trois-États, qui possédait déjà le Clos Grand Jacques et avait acquis, en 1714, les 10 hectares du Pré-Monsieur pour y édifier une gentilhommière, détruite par un incendie en 1866.

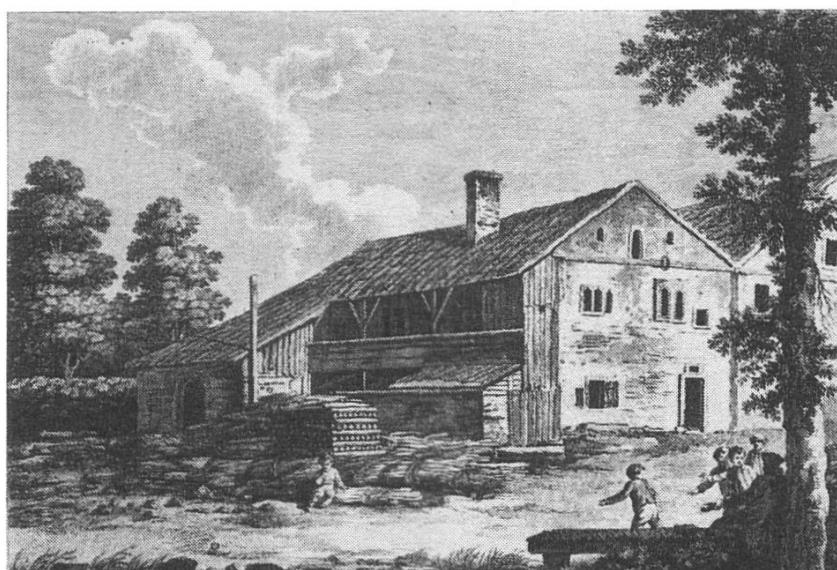
Ainsi, dès 1534, le châtelain Claude Baillod, anobli en 1538, était devenu propriétaire d'une partie de l'ancien fief du Grand Jacques, notamment du Petit Clos. Vingt ans après, lorsque le commissaire Guillaume Hory dressa les Reconnaissances du Vautravers, Guillaume Jaquemet, héritier de ses grands-parents, Antoine Guyot (maire et banneret de Neuchâtel) et Claude Baillod (soeur de Claude Baillod à laquelle celui-ci avait antérieurement donné le Petit Clos), déclara tenir une maison (C), un jardin, une chênevière, une grange, une place et des dégagements limités par le chemin public au midi (3) et à l'orient (2) ; par le fonds de Jean Girard alias Petitoyer, frère de Claude Baillod, à l'ouest (4) ; et par la "maison et chesaulx de la chapelle de noble homme Claude Baillods, chastelein du Vaultravers" au nord (A et B) ; cette mai-

son assurait sans doute partiellement la dotation de la chapelle Baillod, au midi du temple de Môtiers, dédiée à la Sainte Croix et aux saints Antoine, Blaise, Guillaume et Sébastien, et fondée vers 1481 par Antoine Baillod (mort en 1509), également capitaine, châtelain et receveur du Vautravers et oncle de Claude Baillod auquel, n'ayant qu'une fille, il laissa son nom et sa fortune ; car Claude Baillod (mort en 1559) était en fait le fils de Jeanne Baillod, sœur d'Antoine et femme de Girard Petitpierre, et le frère de Jean Girard alias Petitpierre, propriétaire du fonds sis à l'ouest de la maison C.

En 1511, Claude Baillod avait épousé à Pontarlier une riche Franc-Comtoise, Jeanne Franchet, qui lui apporta en dot 300 florins d'or de Bourgogne, puis un legs de 200 florins d'or, et lui donna neuf enfants : Antoine, Balthazard, Barbely, Claudia, Frêne, Jacques, Jean, Olivière et Wolfgang. Un an après la mort de son père, en 1560, Balthazard s'occupa avec sa mère du partage de l'héritage ; les maisons A et B devant lui revenir, il les fit évaluer par des arbitres qui y découvrirent des statues de saints provenant sans doute de la chapelle Baillod (voir plus bas). Le même Balthazard, par héritage ou par achat, acquit aussi la maison C, mais après la faillite de ce remuant personnage, elle passa en 1574 à Laurence Amyot, veuve de Jacques Wavre, receveur du prieuré, avant de devenir propriété de Jacques Barrelet (le fils de Pierre Barrelet, dernier curé de Môtiers, et de Jacqua Lequin, sa servante).

A noter encore que le clos, immédiatement à l'ouest de la maison C, était déjà tenu, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, par Joseph Magnin, dit Boy de la Tour, dont les descendants devaient acquérir la dite maison en 1735 et qui acheta en 1596 les maisons A et B.

\* \* \*



Maison de J.J. Rousseau, vers 1780  
(dessin de Le Barbier ; gravure de M.Fessard)

### La maison Rousseau (C)

Après avoir échappé à la famille Baillod et avant de devenir la propriété des Boy de la Tour, la maison C a changé de mains une demi-douzaine de fois : Laurence Amyot, puis Jacques Barrelet, déjà cités ; Jean Rossel et ses héritiers, mis en faillite en 1654 ; Suzanne de Guy, femme de Jean-Louis Rougemont, capitaine aux Cents-Suisses, et Philippe de Guy, receveur du prieuré et mari de Marguerite Triboulet ; Pétremand Dubois, dès 1656 ; Claude Dubied, justicier, de Boveresse, dès 1693, puis sa fille Marie-Esabeau, femme de François-Nicolas Grandpierre.

En 1735, l'ancien d'Eglise Jean-François Boy de la Tour, fils du notaire Joseph Boy de la Tour et arrière-petit-fils de Joseph Magnin, dit Boy de la Tour (celui qui tenait, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le clos situé en vent de la maison C), fit entrer cet immeuble pour un demi-siècle dans le patrimoine de sa famille. Son fils Pierre Boy de la Tour (1706-1758), négociant à Lyon, en hérita en 1745, louant la grande pièce du premier étage, comme salle d'étude, au pasteur Frédéric-Guillaume de Montmollin, à Môtiers de 1742 à 1783, qui dirigeait, en même temps que sa paroisse, un réputé pensionnat de jeunes gens, installé à la cure et dans une maison du quartier de la Bergerie.

A la mort de Pierre, la maison C revint à sa veuve, Julie-Anne-Marie, née Rognin (1715-1780), et à son fils Jean-Pierre (1742-1822), également négociant à Lyon ; en 1758, ils y louèrent un logement à Jacques-Frédéric Martinet, châtelain du Vautravers. Et surtout, du 10 juillet 1762 au 8 septembre 1765, ils y hébergèrent Jean-Jacques Rousseau et Thérèse Levasseur, sa gouvernante : "La maison que j'occupe (...) est grande, assez commode ; elle a une galerie extérieure, où je me promène dans les mauvais temps ; et ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asile offert par l'amitié" (Lettre au maréchal de Luxembourg, 28.1.1763). Au livre XII des Confessions, l'écrivain précisait : "Mme Boy de la Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenait à son fils, au village de Môtiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel".

Deux ans après le décès de sa mère, Jean-Pierre Boy de la Tour, en 1782, procéda à un échange avec son futur oncle par alliance, Abram-David DuPasquier, de Fleurier, négociant à Bitche en Lorraine (en effet, en 1793, Jean-Pierre Boy de la Tour épousa Nanette-Salomé DuPasquier, fille de Jonas, frère d' Abram-David) : DuPasquier cédait à Boy de la Tour la grande maison de maître construite une soixantaine d'années plus tôt par le banquier Abraham d'Ivernois (aujourd'hui propriété de M. Jean-Jacques de Triboulet-Hardy) et qu'il possérait depuis 1769, contre les maisons C et A. Mais l'année suivante déjà, Boy de la Tour rachetait à DuPasquier la maison C, avec clos et courtile, pour 6.100 livres faibles ; en 1785, Boy de la Tour la vendait à Isabelle Guyenet, née d'Ivernois (la célèbre amie de Rousseau) et à Pierre-Abram Borel, receveur et beau-frère d'Isabelle,

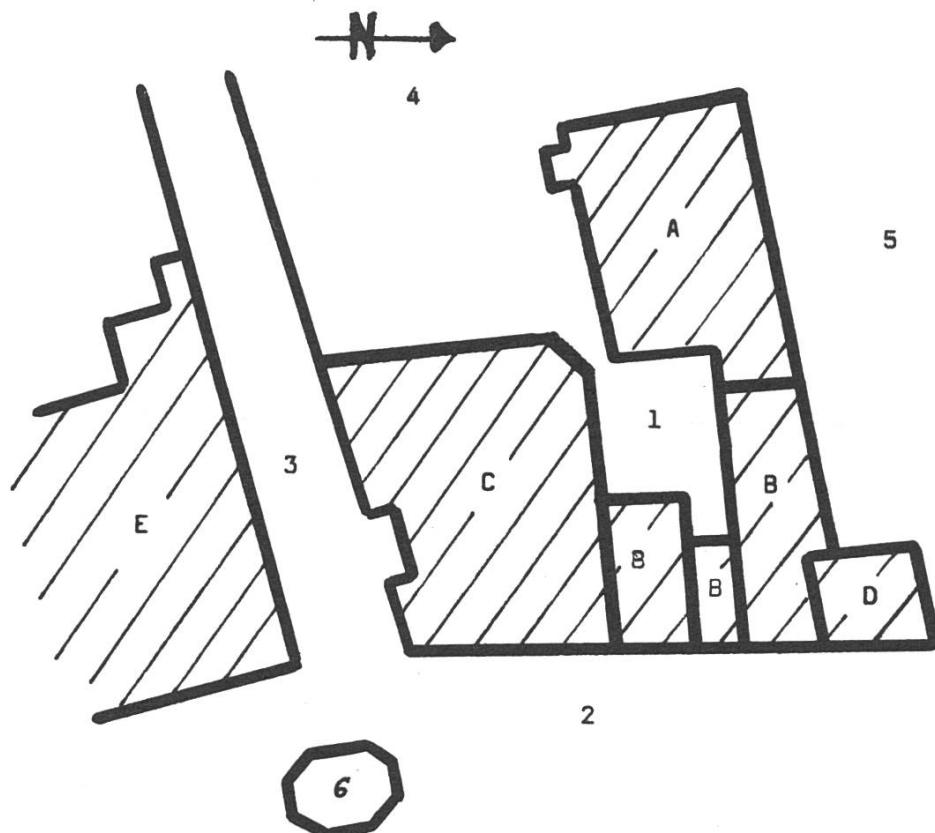
lesquels, en 1786, la laissaient pour 7.686 livres faibles à Frédéric-Auguste Girardier. Comme l'a relevé Maurice Boy de la Tour dans Histoire de ma maison (1922), "ces quatre actes d'échange et contre-échange n'étaient faits que pour éviter les lods ; en réalité Jean-Pierre Boy de la Tour avait vendu la maison Rousseau par acte sous seing privé du 25 août 1785 à son cousin Frédéric-Auguste Girardier pour 7.686 livres du pays".

De Frédéric-Auguste Girardier (1735-1808), la maison C passa, à sa mort, à Frédéric-Alexandre-Félix Girardier qui la vendit, après enchères publiques, au Môtisan Charles-Daniel Bobillier, demeurant à Boveresse, pour le prix de 2.116 francs et 16 sols de Neuchâtel, en 1817 ; dès cette époque, le bâtiment est appelé "maison Rousseau". En 1842, un des fils de Charles-Daniel, Emile-Adolphe Bobillier, fit procéder à quelques travaux de rénovation et modifia une lucarne ou "jour de fenêtre" dans la façade nord (au-dessus de la porte de la galerie surplombant la cour intérieure), cela en dépit des clauses restrictives de l'acte d'achat de 1817, mais grâce à une transaction conclue le 7 octobre 1842 avec Frédéric-Alexandre-Félix Girardier, alors tenantier de la maison B. Devenu propriétaire unique de l'immeuble, à la suite d'un arrangement avec son père, puis avec son frère Henri-Gustave, Emile-Adolphe Bobillier devait, en 1856, transformer radicalement la maison Rousseau et lui conférer son état actuel : désormais, elle comptait deux étages sur le rez-de-chaussée, des murs tout en pierre et un toit couvert de tuiles, cependant que la galerie chère à Jean-Jacques était raccourcie à l'est par une adjonction en hors-d'œuvre.

En 1887, tandis qu'apparaissait le nom de "rue Jean-Jacques Rousseau" en lieu et place de celui de "la Rue ou Rue", la fille et la nièce de Bobillier vendaient la maison C à Alfred Pettavel, fabricant de fraises à Couvet, dont l'héritière en 1913, Isabelle-Elisa Borel-Pettavel, sa nièce, disposa au profit de Louise Montandon en 1925 ; et c'est l'hoirie Montandon qui, en 1964, la céda à la société immobilière Camerimo S.A., dépendant de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie et garantissant du même coup son sauvetage et sa restauration avant que ne s'y établissent le musée Rousseau en 1968 et le musée de la forêt & du bois en 1980.

De son architecture originelle du XVI<sup>e</sup> siècle, la maison Rousseau n'a guère gardé, sur ses façades nord et sud, que de très belles fenêtres de style Renaissance, à meneaux et au linteau creusé d'accolades.

\* \* \*



Plan de situation

- A Maison des Mascarons (ancienne ferme ; actuelle salle polyvalente)
- B Maison des Mascarons (Musée régional d'histoire & d'artisanat)
- C Maison Rousseau (Musée Rousseau et Musée de la forêt & du bois)
- D Maison Abram Jacot (démolie après 1791)
- E Maison Bobillier (anciennement Dubois ; aujourd'hui propriété de Me Jean-Patrice Hofner)
- 1 Cour intérieure (autrefois commune aux maisons A, B et C)
- 2 Grand-rue ou Grande-rue (autrefois rue du Château)
- 3 Rue Jean-Jacques Rousseau (auparavant la Rue ou Rue, chemin principal reliant Môtiers et Fleurier jusqu'en 1814)
- 4 Fonds Jean Girard alias Petitpierre
- 5 Fonds noble Henry Baillod
- 6 Fontaine (bassin octogonal de style Louis XV de 1767 ; pile et piédouche de 1834 ; a remplacé une fontaine précédente décrite par Rousseau en 1763)

\* \* \*

#### La maison des Mascarons (A et B)

On l'a vu plus haut, la première mention des maisons A et B date de 1554 ; elles appartenaient alors au châtelain Claude Baillod, sans doute leur constructeur quelques années auparavant. En 1560, un de ses fils, Balthazard, en hérita ; c'est alors qu'on y découvrit des "idoles", c'est-à-dire les statues des saints de la chapelle Baillod que Jeanne Franchet, femme de Claude Baillod et fervente catholique, avait cachées là au moment de la Réforme pour les soustraire aux exactions des évangélistes. L'affaire fit grand bruit au Vautravers et fut confiée à la justice consistoriale ; toutefois, on en ignore l'issue.

Dès 1596, Joseph Magnin, dit Boy de la Tour - propriétaire d'un clos à l'occident de la maison Rousseau - acquit les maisons A et B, qu'il transmit à ses descendants, en particulier le notaire et justicier Joseph Boy de la Tour, mort en 1693. Selon une tradition non vérifiée jusqu'à présent, ces maisons auraient servi de refuge, en juillet 1639, aux soeurs du couvent des Annunziades de Pontarlier, qui quittèrent cette ville pour échapper aux violences des soldats du duc Bernanrd de Saxe-Weimar, allié de la France contre l'Autriche à l'occasion de la guerre de Trente-Ans. D'où, ainsi que le rappelle Léon Savary dans Le fonds des ressuscités (1956), la persistance d' "une légende qui veut que ce soit un ancien couvent : pure absurdité. Il n'y eut jamais à Môtiers qu'un seul couvent, le prieuré". A cette époque, la maison B était souvent dénommée "le Four", vraisemblablement à cause de l'un ou l'autre des deux fours à pain qui existent encore au rez-de-chaussée (fromagerie) et au premier étage (cuisines).

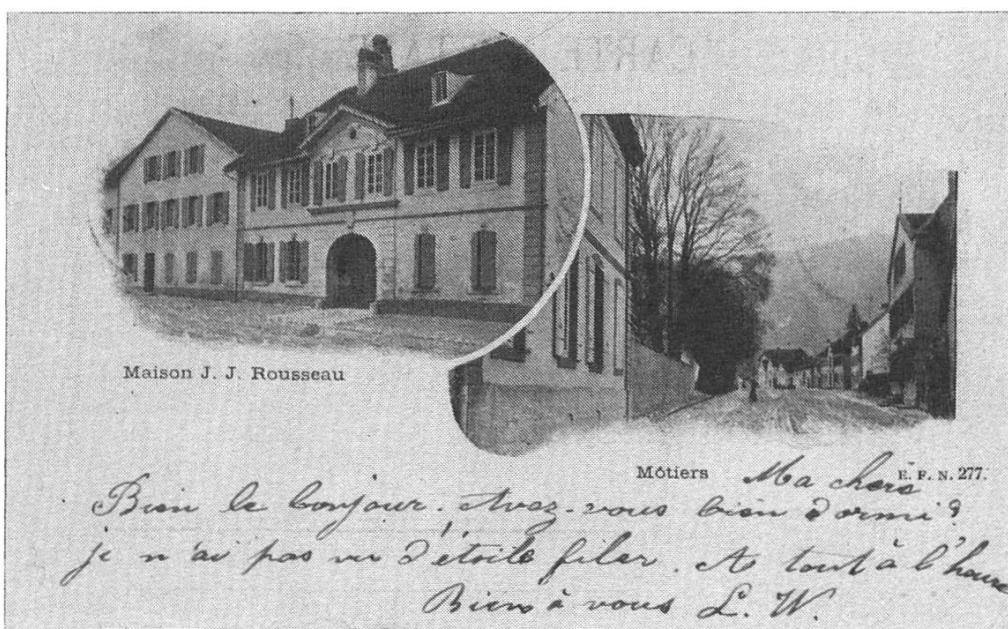
En 1693, au décès du notaire Joseph Boy de la Tour, un partage de ses biens, par tirage au sort, attribua la maison A à cinq de ses enfants, soit Jean-François, Madeleine (femme de Daniel Girardier), Esther, Marguerite-Esabeau et Suzanne ; peu après, par rachat, Jean-François en devint seul propriétaire. Quant à la maison B, elle fut affectée aux deux autres enfants de Joseph, soit le notaire Pierre et sa sœur Anne-Marie, avant d'être rachetée par Jean-François qui, ainsi, détenait l'ensemble.

La maison A passa ultérieurement au fils (Pierre) et au petit-fils (Jean-Pierre) de Jean-François, tandis que la maison B échut, en 1741, à sa fille, Anne-Marguerite Boy de la Tour (1704-1781), femme du major de milices Jean-Jacques Girardier et belle-sœur de Julie-Anne-Marie Boy de la Tour, propriétaire de la maison C dès 1758. Avec Jean Courvoisier (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, tome III, 1968), on peut se demander "si la reconstruction de l'édifice (B) ne date pas de 1759, année où le major obtint du bois pour faire deux tirants de 25 pieds, destinés à la nouvelle charpente du toit de sa maison" ; la plaque de cheminée de la cuisine du premier étage, portant la date 1733 et des armes non identifiées, pourrait avoir été mise en place lors de ces travaux. Et avec Maurice Boy de la Tour (op.cit.), on peut admettre que les mascarons qui ornent les clés d'arcs des fenêtres et des portes de cette maison - à laquelle ils ont donné son nom actuel -, ainsi que les armoiries des familles Baillod et Boy de la Tour, ébauchées sur la façade est, au-dessous de deux personnages esquissés paraissant s'appuyer à l'oeil-de-boeuf, sont l'œuvre de la fille du major, Adrienne Girardier, qui "faisait de la sculpture un de ses délassements et il est possible que ce soit elle qui ait taillé quelques-unes de ces têtes et esquissé à coup de ciseaux ces armes". Maurice Boy de la Tour note aussi que "la colonne (en bois) de la cheminée de cuisine du rez-de-chaussée provient de la cure, à l'époque où le pasteur de Montmollin la fit reconstruire presque en entier".

Au livre XII des Confessions, Rousseau rappelle que, pendant dix jours, en juillet 1762, il a fréquenté la maison (B) des Girardier-Boy de la Tour : "Une belle-soeur de Mme Boy de la Tour, appelée Mme Girardier, à qui la maison que j'allais occuper était très commode (C), ne me vit pas arriver avec un certain plaisir ; cependant elle me mit de bonne grâce en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue, et que mon petit ménage fût établi". A l'en croire, il commença sa pension le 10 juillet, jour de son arrivée à Môtiers, "à six écus blancs par mois", et son modeste ameublement lui fut en partie fourni par le major Girardier.

Après la mort de Jean-Jacques Girardier (1694-1763), la maison B fut dévolue à sa fille Adrienne, puis à son fils Frédéric-Auguste, et dès 1808 à son petit-fils Frédéric-Alexandre-Félix qui, lors de la transaction de 1842 avec Emile-Adolphe Bobillier, propriétaire de la maison C, obtint l'autorisation de construire dans la cour intérieure (1) une annexe de briques grises qui fut démolie en 1979 pour permettre la reconstitution de la galerie de bois reliant antérieurement la maison C et l'aile nord de la maison B. Au décès de Frédéric-Alexandre-Félix, le corps B fut acquis par Alfred-Nicolas Jeanrenaud, Georges Jeanrenaud et Constant Dromard.

De son côté, la maison A, objet d'un échange fictif en 1782 entre Jean-Pierre Boy de la Tour et Abram-David DuPasquier (voir plus haut), fut achetée en 1783 par Frédéric-Auguste Girardier - aussi propriétaire de la maison B après la mort de sa soeur Adrienne -, puis transmise à ses héritiers jusqu'à son acquisition, en 1876, par MM. Jeanrenaud et Dromard.



Les maisons Rousseau et des Mascarons, et la Grande-rue  
(carte postale de 1900)

L'ensemble A et B, au début du XXe siècle, était la propriété de Numa Clerc-Jeanrenaud, qui loua l'appartement du rez-de-chaussée de la maison A au pasteur Jules-Marc-Frédéric Savary, diacre du Val-de-Travers. Dans ses mémoires, Le fonds des ressuscités, son fils, l'écrivain et journaliste Léon Savary, a évoqué ce séjour lié à son enfance : "Autre curieux édifice de Môtiers : l'ancienne majorie que, dans l'usage local, on dénomme la Cour. (...) Elle était la résidence du lieutenant de justice, principal officier de la châtellenie. D'où son aspect quelque peu seigneurial, avec ses fenêtres à mascarons, et un escalier solennel. Le lieutenant de justice, ou major, habitait là ; et c'est le motif pour lequel un souterrain, obstrué et éboulé depuis longtemps, mais dont l'existence n'est pas contestée (réd.- bien que des sondages récents n'aient pas permis d'en retrouver la moindre trace !), reliait la majorie au château (...). La Cour, au moment de mon enfance, était la propriété de M. Numa Clerc, dont les deux fils, Léon et Robert, étaient mes amis. (...) Un appartement au rez-de-chaussée était vacant dans une dépendance de l'immeuble principal - dépendance qui, au temps du châtelain et du major, avait certainement été une ferme attenante, comme l'indiquait encore l'existence d'une grange. (...) Tous ceux qui ont vu l'appartement de mon père l'ont trouvé plein de charme et de pittoresque, dans sa rusticité".

Quittant la Cour, le pasteur Savary et sa famille déménagèrent dans l'appartement du rez-de-chaussée de la maison Rousseau (C), dont la propriétaire était Isabelle-Elisa Borel-Pettavel, héritière de son oncle Alfred Pettavel et directrice, à Môtiers, de la distillerie d'absinthe fondée par son père, Jean-Jacques Pettavel.

Au lendemain de la mort de ses parents, Numa Clerc et Lucie Jeanrenaud, descendante des propriétaires précédents, les maisons A et B furent tenues par Léon Clerc qui, en janvier 1970, les vendit à l'association du Musée régional d'histoire & d'artisanat du Val-de-Travers. Dès lors et jusqu'en 1985, d'importants travaux de transformation et surtout de restauration - pour près d'un demi-million de francs - furent entrepris tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments grâce à des appuis financiers privés et publics, le volume du complexe, sa façade est et les mascarons ayant été classés par un arrêté du Conseil d'Etat du 19 décembre 1975, sur proposition du Service cantonal des monuments et des sites.

L'ancien rural (A), très peu modifié depuis sa construction au XVIe siècle, a été aménagé en salle polyvalente, tandis que les dix pièces de la maison B - qui ne conserve du XVIe siècle que quelques petites fenêtres Renaissance sur sa façade nord - ont été converties en salles d'exposition du musée.